

LA BOURSE DES DECHETS INDUSTRIELS

La **bourse des déchets industriels** a été mise en ligne sous le patronage de Monsieur le Ministre des Ressources en Eau et de l'Environnement, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, le 05 juin 2015.

La bourse des déchets industriels est une initiative développée par l'Agence Nationale des Déchets afin de mettre en réseau au moyen d'une plateforme électronique, les acteurs industriels impliqués dans la valorisation des déchets industriels pour insérer les annonces d'offres et de demandes de déchets à valoriser.

Elle est accessible via le site Internet de l'AND (www.and.dz) dans la rubrique en ligne "bourse des déchets".

Les annonces publiées sur le site sont librement consultables par n'importe quel visiteur du site. Les opérateurs qui désirent être mis en contact avec un annonceur ou publier devront s'enregistrer en tant qu'utilisateurs de la bourse.

A cet effet, deux formules sont proposées:

- Une formule gratuite (limitée à une annonce et 3 demandes de mise en contact par mois)
- Une formule premium (limitée à trois annonces et 15 demandes de mise en contact par mois). Cet abonnement coûte 1500 Da/an, payable par virement bancaire à l'AND.

Chaque demande pour s'inscrire en tant qu'utilisateur ou pour publier une annonce sur la plateforme fait l'objet d'une validation individuelle par l'administrateur de l'AND.

Pour d'autres informations, il y a lieu de contacter l'administrateur de la bourse soit par téléphone (021-960.301) ou par email bourse@and.dz.